



17230 Marans

Téléphone 05 46 01 10 29

Télécopie 05 46 01 01 72

Nos Réf. : Courriers/A 831

Affaire suivie par Laurent ZINANI

☎ 05.46.01.75.54

✉ finances@ville-marans.fr

Le Maire

à

**CONSEIL GENERAL**

Monsieur le Président

85, Boulevard de la République

17076 LA ROCHELLE CEDEX 9

Marans, le 9 juillet 2013

**Objet :** Déviation de Marans

V/REF :

**Monsieur le Président,**

Depuis plus de quarante ans, la ville de Marans est malade de sa circulation. Les **treize à seize mille** véhicules qui la traversent chaque jour la paralysent allant jusqu'à la thrombose : les tristement célèbres bouchons de Marans.

Pour la sauver, une seule opération : dévier le plus rapidement le trafic infernal qui la menace.

L'autoroute A 831 ne sera pas la solution du problème car de nombreux poids lourds, de nombreux convois exceptionnels (bateaux, mobile home, tronçons d'Airbus) continueront à passer par la départementale, sans compter l'important trafic local Nord Charente-Maritime / Sud Vendée évalué à 60% de la circulation empruntant la RD 137 qui traversera aussi Marans par son artère principale.

Le rapport Duron, en écartant le projet d'autoroute A 831 **va dans le bon sens.**

Il faut changer de logiciel, oublier ce projet autoroutier engagé en 1994 et qui, s'il était si utile, aurait été déjà mis en service depuis des années.

Je vous rappelle que votre schéma routier départemental 2010 / 2030 a inscrit le contournement de Marans par la RD 9 / RD 10 en priorité n° 1 ; page 46 et 47 projets structurants n° 1 et 3 (*pièce jointe n°1*) et que le département de Vendée a réalisé depuis 2010 l'axe reliant Moreilles au pont du Brault.

En juin 2011, j'ai demandé au Président du Conseil Général de Vendée de faire poser des panneaux indicateurs au niveau du rond point de Moreilles afin d'indiquer le trajet par la RD 10 / RD 9 comme itinéraire direct vers La Rochelle et la RD 137 passant par Marans comme itinéraire touristique. (*pièce jointe n° 2*)

Le 3 août, il me répondait par la négative en mentionnant « **répondre favorablement à votre demande fragiliserait le dossier de l'autoroute A 831** » (*pièce jointe n°3*)

Si quelques panneaux pour une valeur de quelques centaines d'euros peuvent fragiliser un projet autoroutier de près d'un milliard d'euros, alors c'est que **ce projet ne vaut pas grand chose !**

Depuis, **les Marandais se sentent les otages de l'A831**, les Conseils Généraux de Vendée et de Charente-Maritime ne feront rien pour améliorer leur sort avant que l'autoroute soit engagée.

Monsieur le président, réagissez je vous en prie, pour les libérer :

Organisez la réunion prévue pour septembre 2012 afin de donner aux élus le résultat des comptages sur les axes autour de notre ville **et qui ne s'est toujours pas tenue !**

C'était pourtant le point de départ vers la réalisation de la **déviation courte de Marans** que vous avez promise aux électeurs Marandais lors des cantonales de 2011 et qui reste **la seule solution crédible pour soulager efficacement Marans !**

**Inscrivez au budget** la réalisation de l'itinéraire de contournement par la RD9 et donc, les travaux prévus en priorité n°1 du schéma routier départemental qui n'ont pas vu le jour.

Demandez à votre homologue vendéen de mettre les **panneaux de double itinéraire** à Moreilles et installez en à la sortie de La Rochelle pour indiquer « Nantes route directe » par la RD 9.

Monsieur le Président, pensez à l'image que vous donnez de notre beau département aux visiteurs qui sont bloqués tout l'été, pendant des kilomètres pour traverser la première ville de Charente-Maritime. **J'en ai honte !**

Déviez Marans, c'est une urgence pour les Marandais asphyxiés par ce trafic, mais aussi pour tous les Charentais Maritimes.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire**

**Bernard FERRIER**

Copie à : *Monsieur le Premier Ministre*

*Monsieur Philippe Martin, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie*

*Monsieur Frédéric Cuvillier, Ministre délégué auprès de la ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche*

*Monsieur le Président du Conseil Général de Vendée*

*La presse locale*